

Début 2015, plusieurs études prédisaient une dynamique d'embauche dans plusieurs secteurs, notamment ceux du conseil. La région Ile-de-France spécialisée dans ces activités, a-t-elle vraiment connu un redémarrage dans ce secteur ? Zoom sur ce secteur.

Un niveau record en Ile-de-France

Le secteur du conseil représente 10,8 % des effectifs franciliens dans le secteur privé à fin juin 2015. Près de 493 000 salariés travaillent dans ses activités qui enregistrent une hausse de 1,8 % sur un an. Ce secteur atteint ainsi un niveau record en Ile-de-France à fin juin 2015.

Les autres conseils spécialisés regroupent la plus grande partie des salariés (39,1 %), notamment du fait de la branche ingénierie-études techniques (18,2 % du total du conseil).

Le conseil en systèmes et logiciels informatiques (25,2 %) et le conseil en gestion (22,3 %) sont les deux autres secteurs pourvoyeurs d'emplois.

Au 1^{er} semestre, le secteur du conseil représente 10,5 % des déclarations préalables à l'embauche (DPAE) en CDI en Ile-de-France.

Un secteur qui crée de l'emploi

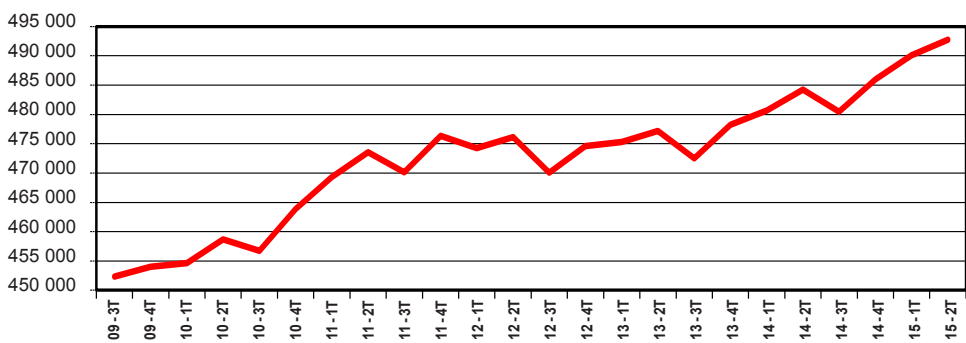
Après avoir perdu des emplois suite à la crise économique, le secteur a rebondi au milieu de l'année 2010 pour atteindre fin juin 2011 un niveau plus élevé qu'avant crise. L'emploi a ensuite crû à un rythme modéré jusqu'à mi-2013, puis à un rythme plus soutenu. Ainsi, sur un an, les effectifs progressent de 1,8 %.

Cependant, les activités n'ont pas toutes progressé dans le même sens. Le conseil de gestion et les activités comptables sont en forte hausse sur un an, tandis que le conseil en systèmes et logiciels informatiques et les autres conseils spécialisés croissent plus modérément. A contrario, les activités juridiques affichent un léger retrait.

Un SMPT élevé

La masse salariale de l'ensemble du secteur a progressé de 3,2 % sur un an cumulé. De fait, le salaire moyen par tête (SMPT) est en hausse de 2,4 % sur un an, soit une dynamique supérieure à celle de l'ensemble du secteur privé en Ile-de-France (+ 1,4 %). Le SMPT s'établit à 4 201 € brut à fin juin 2015, soit un niveau qui

Fluctuation des effectifs salariés sur cinq ans



Sources : Urssaf - Acoiss

reste supérieur de près de 1 000 € au SMPT francilien.

Cette progression du SMPT pourrait s'expliquer par une revalorisation du salaire d'embauche pour les jeunes diplômés, qui constituent la classe d'âge la plus importante dans ce secteur.

Une double polarisation des activités de conseil

Le conseil est concentré sur les départements de Paris et des Hauts-

de-Seine. Ces deux départements ont un niveau d'emploi équivalent et regroupent 71,6 % des activités de conseil franciliennes. Alors que Paris affiche le plus haut niveau dans le conseil de gestion (50,6 % des effectifs franciliens) et dans les activités juridiques (63,9 %), le département des Hauts-de-Seine regroupe le plus d'emplois dans le conseil en systèmes et logiciels informatiques (47,7 %).

Masses salariales, effectifs, établissements et salaire moyen par tête (SMPT) dans le secteur du conseil à fin juin 2015

		À fin 2 ^e trimestre 2015	Évolution ⁽²⁾ 2T2015 / 2T2014	Évolution ⁽²⁾ 2T2015 / 2T2010
Conseil en systèmes et logiciels informatiques	Masse salariale ⁽¹⁾	5 588	+ 2,7 %	+ 14,6 %
	Effectifs	124 096	+ 1,4 %	+ 6,2 %
	Établissements ⁽³⁾	5 219	+ 4,2 %	+ 16,3 %
	SMPT	4 385	+ 2,4 %	+ 10,3 %
Activités juridiques	Masse salariale ⁽¹⁾	1 249	+ 1,3 %	+ 8,0 %
	Effectifs	30 449	- 0,2 %	- 1,7 %
	Établissements ⁽³⁾	5 025	- 0,7 %	- 0,8 %
	SMPT	3 609	- 0,5 %	+ 9,1 %
Activités comptables	Masse salariale ⁽¹⁾	1 565	+ 2,5 %	+ 8,1 %
	Effectifs	35 903	+ 2,1 %	+ 4,6 %
	Établissements ⁽³⁾	4 373	+ 1,1 %	+ 4,7 %
	SMPT	3 811	+ 2,1 %	+ 4,5 %
Conseil en gestion	Masse salariale ⁽¹⁾	4 684	+ 6,0 %	+ 29,8 %
	Effectifs	109 898	+ 3,4 %	+ 19,3 %
	Établissements ⁽³⁾	13 798	+ 5,3 %	+ 25,6 %
	SMPT	4 826	+ 3,2 %	+ 14,0 %
Autres conseils spécialisés	Masse salariale ⁽¹⁾	7 605	+ 2,1 %	+ 13,8 %
	Effectifs	192 430	+ 1,4 %	+ 4,3 %
	Établissements ⁽³⁾	14 538	+ 0,6 %	+ 3,5 %
	SMPT	3 902	+ 2,0 %	+ 10,4 %
TOTAL	Masse salariale ⁽¹⁾	20 691	+ 3,2 %	+ 16,9 %
	Effectifs	492 776	+ 1,8 %	+ 7,4 %
	Établissements ⁽³⁾	42 953	+ 2,4 %	+ 10,8 %
	SMPT	4 201	+ 2,4 %	+ 11,1 %

⁽¹⁾ en millions d'euros
⁽²⁾ comparaison sur la somme d'une année pour la masse salariale
⁽³⁾ nombre d'établissements d'au moins 1 salarié

Sources : Urssaf - Acoiss

Le poids des emplois en Ile-de-France se stabilise dans le secteur à moyen terme

Les emplois dans le secteur au niveau national sont concentrés en Ile-de-France (41,6 % des emplois nationaux). Ce poids s'avère comparable au niveau observé cinq ans plus tôt (41,9 %), alors qu'avant crise, le secteur comptait plus d'un emploi sur deux. Dans le détail, deux secteurs ont actuellement un poids prédominant : le conseil de gestion représente 60,7 % des activités nationales tandis que le conseil en systèmes et logiciels informatiques en représente 53,5 %. À l'inverse, les activités juridiques (27,8 %) et les activités comptables (26,6 %) ont un poids national plus restreint.

Hausse des embauches en CDI

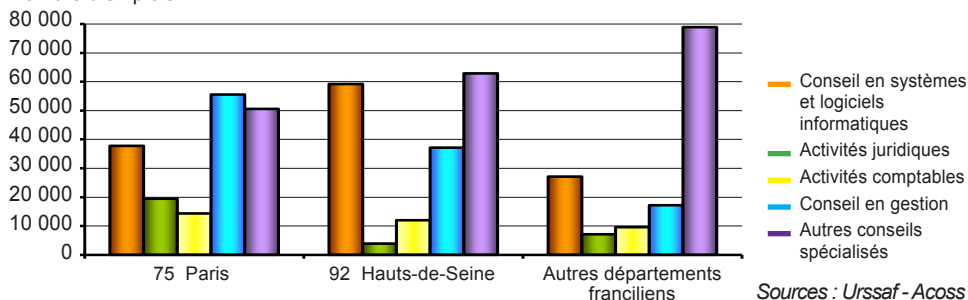
Le 1^{er} semestre 2015 a été marqué dans le secteur par une hausse soutenue des embauches, soit + 7,7 % par rapport au 1^{er} semestre 2014. La progression des déclarations préalables à l'embauche (DPAE) est à mettre au crédit des CDD de moins d'un mois (+ 9,3 %) mais également des CDI (+ 4,4 %). Ces deux hausses conjuguées traduisent un dynamisme dans ce secteur. Les branches voyant leur niveau de CDI augmenter le plus, sont les activités comptables et le conseil en systèmes et logiciels informatiques.

La collecte des cotisations dans la moyenne

Les entreprises du conseil ont des niveaux d'impayés proches de l'ensemble du secteur privé. La situation est même meilleure dans les entreprises de moins de 10 salariés où le taux est inférieur de 1,75 point à celui du secteur privé. À l'inverse, dans les entreprises de 10 salariés et plus, le taux est légèrement plus important mais l'écart diminue suite à la réduction de 0,11 point des impayés du conseil sur un an contre une baisse de 0,06 point dans le privé.

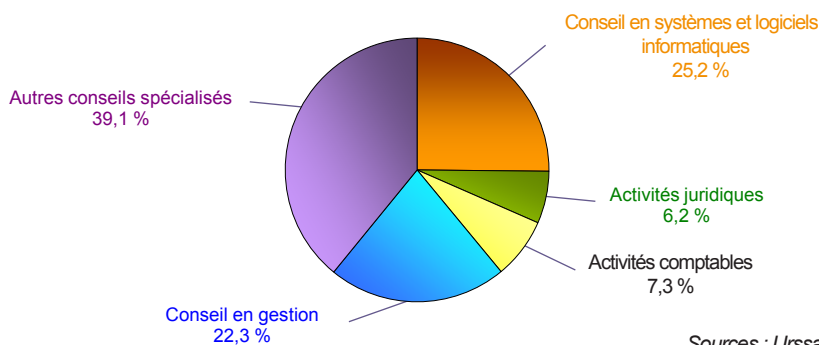
Répartition des effectifs en Ile-de-France au 30 juin 2015

Nombre d'emplois



Sources : Urssaf - Acof

Répartition des effectifs salariés au 30 juin 2015



Sources : Urssaf - Acof

Répartition des DPAE dans le secteur du conseil au 1^{er} semestre 2015

	CDI	CDD Longs	CDD Courts	Évolution CDI 1S15/1S14
Conseil en systèmes et logiciels informatiques	15 061	2 011	772	+ 8,0 %
Activités juridiques	1 917	1 447	534	- 1,5 %
Activités comptables	3 013	911	329	+ 19,9 %
Conseil en gestion	14 937	10 512	38 514	+ 1,8 %
Autres conseils spécialisés	18 376	14 579	285 324	+ 2,2 %
TOTAL	53 304	29 460	325 473	+ 4,4 %
Poids	13,1 %	7,2 %	79,7 %	-

Sources : Urssaf - Acof

Évolution du taux des cotisations restant à recouvrer (RAR) à fin août 2015

		Taux RAR	Évolution en points glissement annuel
Secteur du conseil	moins de 10 salariés	3,56 %	- 0,14 pt
	10 salariés et plus	0,52 %	- 0,11 pt
Entreprises du secteur privé	moins de 10 salariés	5,31 %	- 0,37 pt
	10 salariés et plus	0,50 %	- 0,06 pt

Sources : Urssaf - Acof

À propos des données...

Le secteur du conseil dans l'ensemble des services n'est pas renseigné en tant que tel dans les caractéristiques d'activités.

Le champ de l'étude a été délimité par rapport aux définitions de la nomenclature NACE. Les activités de conseil en immobilier ont été écartées car l'activité de conseil n'y est pas délimitée clairement.

Les données proviennent des déclarations des employeurs du régime général. Les travailleurs indépendants ne sont pas compris dans le périmètre de l'étude. Les données sont « brutes » et non désaisonnalisées et n'incluent pas l'emploi intérimaire dans le secteur.

Le regroupement des secteurs agrégés a été réalisé en utilisant les codes NACE suivants :

6202A : Conseil en systèmes et logiciels informatiques
6910Z : Activités juridiques
6920Z : Activités comptables

Conseil en gestion :

7021Z : Conseil en relations publiques et communication

7022Z : Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion

Autres conseils spécialisés

6619A : Supports juridiques de gestion de patrimoine mobilier

6619B : Autres activités auxiliaires de services financiers, hors assurance et caisses de retraite, nca

7111Z : Activités d'architecture

7112A : Activité des géomètres

7112B : Ingénierie, études techniques

7120B : Analyses, essais et inspections techniques

7311Z : Activités des agences de publicité

7320Z : Études de marché et sondages

7490B : Activités spécialisées, scientifiques et techniques diverses